

Pour que vous compreniez notre positionnement sur le budget de l'eau 2017, il est nécessaire de faire un petit retour en arrière de quelques semaines, au moment de la présentation de vos orientations budgétaires concernant la régie de l'eau.

L'information qui nous est apparue essentielle parmi ce que vous nous avez annoncé, est sans nul doute que vous souhaité augmenter le prix de l'eau de 40%, avant la fin de votre mandat. Certes, vous ne le ferez pas en 2017, mais déjà dans les sommes que vous inscrivez dans votre budget d'investissement, vous préparez le terrain.

Quel impact sur le prix de l'eau ont eu vos choix depuis 2013 ?

Sous le couvert des services, il est établi que la consommation moyenne, d'une personne, est de 60 m³ par an. Alors, comment ça facture d'eau a-t-elle évolué depuis 2013.

Notre habitant en 2013 recevait une facture de 159.70 €, comprenant 70.30 € d'eau distribué et 89.40 € d'eau assainie. A l'époque, la municipalité n'avait pas délibéré pour la mise en place d'une part fixe supplémentaire sur l'assainissement.

En 2016, notre consommateur a reçu sa facture pour la même quantité d'eau, qui s'élève cette fois à 211.65 €, comprenant 90,00 € d'eau distribué soit une augmentation de 30% du prix et 121.65 d'eau assainie soit une augmentation de 36%. En 3 ans, notre Oloronais doit payer 52 € de plus, pour consommer la même quantité. A j'oubliai, à cela il faut rajouter la TVA à 5.5%, la taxe pollution 0.32%/m³ et enfin la taxe prélèvement sur les ressources de 0.072%/m³.

Alors même si ce n'est pas d'actualité en 2017, il est toujours bon de rappeler quels est pour la population l'impact, des décisions que nous prenons.

La commission d'exploitation de la régie de l'eau s'étant réunie le 29 Mars dernier, nous y avons déjà pris connaissance de la proposition d'adoption du budget primitif. Au cours de cette réunion, informé de votre volonté d'augmenter le prix de l'eau dans les prochaines années, j'ai exprimé mon désaccord total sur le chiffre de 1 132 910.00 € de dépenses d'investissement, que vous aviez inscrit et comptiez faire voter.

J'ai au cours de cette séance développé mes arguments, afin de retrouver de la sincérité (déjà c'est un mot qui aura beaucoup été employé ce soir), dans l'engagement des dépenses dont on est vraiment sûr que cela soit réalisé.

Comment proposer un poste de dépense à hauteur de 1 332 910.00 €, alors que le CA 2016 révèle que seul 365 033.73 € ont été réalisés soit 27% seulement de la somme initialement engagée. D'autant qu'il semble que vous preniez du retard dans le pourcentage réel de réalisation puisqu'en moyenne, nous étions à la fin de notre mandat à 43% chaque année.

Alors que vous affichez 380 000.00 € en moyenne de dépenses d'équipement, nous en comptabilisons 492 000.00 €, depuis 2013 cela représente tout de même un retard de 336 500.00 €.

Je peux constater que vous vous êtes rangé depuis à mon analyse, puisque je vous avais demandé de changer les lignes, les conditions n'étant pas présentes pour obtenir notre quitus.

Le budget eau 2017 perd en 10 jours 228 000.00 € de dépenses d'investissement, mais nous y gagnons en sincérité budgétaire, même si je suis persuadé que ce montant reste important. Ce point, nous pourrions aisément le vérifier lors du CA 2017.

Pour le moment nous approuverons le budget Eau 2017.